

# 3ème édition

# Grand Prix de la Good Economy

# 2023

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le Grand Prix de la Good Economy récompense les initiatives durables des entreprises et des territoires engagés dans une démarche sociale, sociétale et environnementale.

En partenariat avec

Un événement organisé par



# Grand Prix de la Good Économie

Paris, le 14 février 2023

Madame, Monsieur,

Après deux premières éditions qui ont mobilisé près de 600 professionnels de son écosystème et récompensé 62 entreprises engagées sur les 126 dossiers soumis à la compétition, The Good et INfluencia, ont le plaisir d'annoncer l'ouverture du Grand Prix de la Good Économie 2023.

Cet événement annuel récompense les meilleures initiatives d'entreprises et de territoires engagés pour une transformation écologique, sociale et solidaire de leurs activités.

Ce grand prix s'adresse aux grandes entreprises comme aux plus petites, start-up, PME, qui souvent montrent la voie mais aussi aux territoires.

Persuadé que chacun à son échelle a la capacité d'agir, le Grand Prix a la volonté de distinguer et valoriser les contributions concrètes des acteurs de la Good Economie dans toutes les grandes fonctions de l'entreprise et du territoire (achats, production, logistique, RH, finance, communication, marketing, vente, IT...).

Plus que jamais, les consommateurs et le citoyens attendent des entreprises, des marques et des territoires qu'ils s'engagent !

Un jury de professionnels et d'experts du Good, du développement durable, de la RSE, de l'ESS se réunira au printemps pour sélectionner les meilleures initiatives.

La remise de Prix aura lieu le 27 juillet prochain à l'auditorium 10 Grenelle en présence de tous les acteurs qui s'engagent pour une économie plus responsable envers la planète et ses habitants, veillant ainsi aux générations futures.

**Emilie Kovacs**  
Rédactrice en chef de The Good

**Sébastien Danet**  
Président de The Good et INfluencia



# RÈGLES DE SÉLECTION

---

## LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

- // Valoriser et récompenser les initiatives de transformation durable et responsable des entreprises et des territoires et de leurs parties-prenantes.
- // Contribuer au développement de la Good Économie par la mise en avant des innovations sociales, sociétales et environnementales
- // Fédérer l'écosystème des acteurs engagés et moteurs du changement et nourrir le 3<sup>ème</sup> observatoire de la Good Économie

## LE JURY

Le jury composé d'expert.e.s issu.e.s des grands métiers de l'entreprise : Ressources humaines, Finance et stratégie, Achats, Communication/Marketing, Commerce.

Et bien sûr : Des entrepreneur.se.s engagé.e.s, Des responsables RSE, Des représentant.e.s du monde associatif.

La réunion du jury est prévue le 1er juin où il examinera tous les dossiers en compétition et attribuera le Prix Corporate, Produits & Services, Territoires et les Prix Spéciaux dans chaque catégorie ainsi que le Grand Prix de la Good Economy 2023.

## CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à juger l'ensemble des dossiers de candidature toutes catégories confondues sur les critères suivants :

- // Capacité à transformer (son business, son management et les habitudes de consommation...)
- // Caractère innovant de la démarche, du produit, du service, de la formation
- // Implication des parties prenantes, impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- // Adéquation entre les résultats obtenus et objectifs fixés initialement
- // Scalabilité et pérennité

## TEMPORALITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

Sont éligibles les actions réalisées entre mai 2021 et mai 2023

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Le vendredi 12 mai à 23H59

Toutes les inscriptions se font désormais sur la plateforme en ligne dédiée :

<https://grand-prix-good-economie.plateformecandidature.com/>

## PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le 27 juin prochain lors d'un événement réunissant plus de 200 personnes à l'auditorium 10 Grenelle (locaux des Echos Le Parisien Médias). Les résultats seront à retrouver sur tous les supports de The Good, Influencia et dans les médias partenaires de l'événement.

## DÉTAIL DES CATÉGORIES

---

Votre entreprise/territoire, s'est engagé et a mis en place des initiatives visant l'un de ces objectifs.

- |    |  |  |
|----|--|--|
| 01 | <b>Diminuer les émissions carbone</b>                                      | Récompense les actions visant la réduction des émissions de GES : sobriété énergétique, recours aux énergies vertes, décarbonation des activités...  |
| 02 | <b>Préserver et régénérer les ressources naturelles et la biodiversité</b> | Récompense les actions permettant la préservation et la régénération des ressources naturelles (l'eau, les matières premières, les terres agricoles, les forêts...), la biodiversité et le respect des espèces animales et végétales |
| 03 | <b>Assurer l'accès à une distribution vertueuse</b>                        | Récompense les modes de distribution vertueux : circuits courts, commerces solidaires, seconde main...   |
| 04 | <b>Favoriser l'économie circulaire</b>                                     | Récompense les actions permettant la réduction des déchets : lutte contre le gaspillage, vrac, réduction des emballages, valorisation des déchets...   |
| 05 | <b>Contribuer à l'impact sociétal, solidaire et local</b>                  | Récompense les actions d'inclusion, de diversité, d'égalité des chances, d'équité, de citoyenneté et de communauté locale.   |
| 06 | <b>Favoriser l'impact social</b>   | Récompense l'impact of work : ressources humaines, management, organisation, formation interne, QVT, partage de la valeur...   |

## DÉTAIL DES CATÉGORIES

---

Votre entreprise/territoire, s'est engagé et a mis en place des initiatives visant l'un de ces objectifs.

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 07 | <b>Organiser une gouvernance et finance responsables</b>    | Récompense les modes de gouvernance et d'administration responsables (stratégie, finance, comptabilité, partage de la croissance, IT) favorisant la transformation écologique et sociale des entreprises |
| 08 | <b>Encourager l'innovation et le marketing responsables</b> | Récompense la consommation responsable   |
| 09 | <b>Communiquer de manière responsable</b>                   | Récompense les actions de communication responsables : publicités éthiques, choix des supports, transparence des messages, communication inclusive, respect des données, accessibilité des contenus...   |
| 10 | <b>Privilégier les achats éthiques</b>                      | Récompense les achats de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou prestataire sélectionnés pour minimiser les impacts environnementaux, sociétaux et sociaux.                                     |

### **PRIX SPÉCIAUX**

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 11 | <b>Prix de l'Entreprise Impact Native</b> | Récompense une entreprise dont le but est de résoudre une problématique sociale, environnementale ou sociétale de manière générale  |
| 12 | <b>Prix école et formation</b>            | Récompense une formation en management qui inclut en tout ou partie le sujet "Good"   |
| 13 | <b>Prix de l'Entreprise à Mission</b>     | Récompense l'Entreprise à Mission de l'année  |
| 14 | <b>Prix Spécial PME+</b>                  | Récompense l'entreprise labellisée PME+ de l'année. Le label PME+ est le label RSE des entreprises françaises alimentaires et non alimentaires indépendantes, à taille humaine, ayant des pratiques éthiques et responsables. Le label est porté par la FEEF depuis sa création. Issu de la norme ISO 26 000 le label est attribué annuellement sur la base d'un audit effectué par Ecocert Environnement, Organisme Tiers Indépendant. |

## LES CATÉGORIES

Votre initiative concerne une transformation interne (nouvelles méthodes, plan, nouveau business model, etc...)

→ présentez votre dossier dans la catégorie « corporate ».

Votre initiative concerne un produit ou un service BtoB ou BtoC ?

→ présentez votre dossier dans la catégorie « produits & services ».

Votre initiative concerne une collectivité locale, territoriale, un établissement public d'état... ?

→ Présentez votre dossier dans la catégorie « territoires »

CATÉGORIES	PRIX 1	PRIX 2	PRIX 3
	CORPORATE	PRODUITS & SERVICES	TERRITOIRES
	Code catégorie	Code catégorie	Code catégorie
Diminuer les émissions carbone	1.1	1.2	1.3
Préserver et régénérer les ressources naturelles et la biodiversité	2.1	2.2	2.3
Assurer l'accès à une distribution vertueuse	3.1	3.2	3.3
Favoriser l'économie circulaire	4.1	4.2	4.3
Contribuer à l'impact sociétal, solidaire et local	5.1	5.2	5.3
Favoriser l'impact social	6.1	6.2	6.3
Organiser une gouvernance et finance responsables	7.1	7.2	7.3
Encourager l'innovation et le marketing responsables	8.1	8.2	8.3
Communiquer de manière responsable	9.1	9.2	9.3
Privilégier les achats éthiques	10.1	10.2	10.3
PRIX SPÉCIAUX			
Prix de l'Entreprise Impact Native	11		
Prix école et formation	12		
Prix de l'Entreprise à Mission	13		
Prix Spécial PME+	14		

## PRÉSENTATION DU DOSSIER

Toutes les inscriptions se font désormais sur la plateforme en ligne dédiée :

<https://grand-prix-good-economie.plateformecandidature.com/>

Aucun dossier papier ne sera traité.

## CONTENU DU DOSSIER

En fonction de la catégorie choisie, les éléments constituant le dossier de candidature sont différents :

- **Catégorie 1 à 10** : Voir fiche technique 2.A (corporate/territoires) ou 2B (produits & services)
- **Catégorie 11** : Voir fiche technique 2.C (entreprise impact native)
- **Catégorie 12** : Voir fiche technique 2.D (école et formation)
- **Catégorie 13** : Voir fiche technique 2.E (entreprise à mission de l'année)
- **Catégorie 14** : Voir fiche technique 2.F (PME+)

Facultatif : tout document annexe à la compréhension du dossier soumis à la compétition (rapport RSE, vidéo, certification...)

## ASSISTANCE ET RENSEIGNEMENTS

Justine BERTHELOT

Email : [justine@prachemediaevent.fr](mailto:justine@prachemediaevent.fr)

Océane MARS AU

Email : [oceane@prachemediaevent.fr](mailto:oceane@prachemediaevent.fr)

Téléphone : 07 72 10 64 37

Si toutefois vous avez des documents à nous faire parvenir par voie postale, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :

GRAND PRIX DE LA GOOD ECONOMIE

PRACHE MEDIA EVENT

A l'attention de Justine Berthelot / Océane Marsau

32 avenue Pierre Grenier

92100 Boulogne Billancourt

Réception par coursier entre 9h et 18h

# FICHE TECHNIQUE 2.A CORPORATE / TERRITOIRES

---

## DESRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 6 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DU DISPOSITIF EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE, DU TERRITOIRE : SECTEUR D'ACTIVITÉ, NOMBRE DE SALARIÉS, CA, CERTIFICATION RSE...
- 03 CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS DE L'INITIATIVE DURABLE PRÉSENTÉE
- 04 STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION MIS EN PLACE (ROADMAP ET MOYENS EMPLOYÉS : RH ET FINANCIERS)
- 05 MESURE DE L'IMPACT DES ACTIONS AU REGARD DES OBJECTIFS (KPI ET RÉSULTATS)
- 06 ÉVOLUTION DE L'INITIATIVE (PASSAGE A L'ÉCHELLE, GÉNÉRALISATION DANS L'ENTREPRISE, LE TERRITOIRE, PROCHAINES GRANDES ÉTAPES...)

Le jury se réserve le droit de demander toute preuve de la véracité des résultats évoqués dans les dossiers.



# FICHE TECHNIQUE 2.B PRODUITS & SERVICES

---

## DESCRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 6 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DU DISPOSITIF EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE : SECTEUR D'ACTIVITÉ, NOMBRE DE SALARIÉS, CA, CERTIFICATION RSE...
- 03 CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS DU PRODUIT
- 04 PRODUIT OU SERVICE DÉVELOPPÉ
- 05 MESURE DE L'IMPACT DU PRODUIT/SERVICE AU REGARD DES OBJECTIFS
- 06 ÉVOLUTION DU PRODUIT OU DU SERVICE (PASSAGE À L'ÉCHELLE, DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL, NOUVEAUTÉS DU PRODUIT/SERVICE...)

Le jury se réserve le droit de demander toute preuve de la véracité des résultats évoqués dans les dossiers.

FICHE  
TECHNIQUE 2.C  
PRIX ENTREPRISE IMPACT NATIVE

---

DESRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 6 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DE L'ENTREPRISE EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE : ACTIVITÉ, SECTEUR, NOMBRE DE SALARIÉS
- 03 CONTEXTE ET OBJECTIFS RSE A LA CREATION DE L'ENTREPRISE
- 04 PRÉSENTATION DE LA MISSION STATUTAIRE DE L'ENTREPRISE ET DE SA CONTRIBUTION SOCIÉTALE, SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE
- 05 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LA DÉMARCHE
- 06 PÉRENNITE DE L'ENTREPRISE DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Le jury se réserve le droit de demander toute preuve de la véracité des résultats évoqués dans les dossiers.

# FICHE TECHNIQUE 2.D PRIX SPÉCIAL FORMATION

---

## DESCRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 7 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DE LA FORMATION EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION
- 03 CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS DE LA FORMATION
- 04 FORMATION DÉVELOPPÉE
- 05 MESURE DE L'IMPACT DE LA FORMATION
- 06 ADÉQUATION DE LA FORMATION EN ACCORD AVEC LES ENJEUX DE LA GOOD ECONOMIE
- 07 PERSPECTIVES ET ÉVOLUTION DE LA FORMATION

Le jury se réserve le droit de demander toute preuve de la véracité des résultats évoqués dans les dossiers.

# FICHE TECHNIQUE 2.E PRIX SPÉCIAL ENTREPRISE À MISSION DE L'ANNÉE

---

## DESRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 6 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DE L'ENTREPRISE EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE : ACTIVITÉ, SECTEUR, NOMBRE DE SALARIÉS
- 03 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA TRANSFORMATION EN SOCIÉTÉ À MISSION  
PRÉSENTATION DE LA MISSION STATUTAIRE DE L'ENTREPRISE ET DE SA
- 04 CONTRIBUTION SOCIÉTALE
- 05 DIMENSION TRANSFORMATIVE DE LA MISSION : GOUVERNANCE, ACTIVITÉ, RH
- 06 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LA DÉMARCHE

Le jury se réserve le droit de demander toute preuve de la véracité des résultats évoqués dans les dossiers.

FICHE  
TECHNIQUE 2.F  
PRIX SPÉCIAL  
ENTREPRISE LABELLISÉE PME+

---

DESRIPTIF

Votre dossier de candidature doit être constitué des 5 points suivants :

- 01 RÉSUMÉ DE L'ENTREPRISE EN 3 LIGNES
- 02 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE : ACTIVITÉ, SECTEUR, NOMBRE DE SALARIÉS
- 03 PRÉSENTATION DE LA MISSION STATUTAIRE DE L'ENTREPRISE ET DE SA CONTRIBUTION SOCIÉTALE, SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE
- 04 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LA DÉMARCHE
- 05 PÉRENNITE DE L'ENTREPRISE DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Le critère retenu pour différencier les entreprises PME+ : Mesurer en % les collaborateurs impliqués activement dans la démarche d'amélioration continue. Apporter des éléments factuels illustrant la méthodologie, la fréquence et les résultats..

## FRAIS DE PARTICIPATION

Droits d'inscription + frais de dossier par dossier déposé

	DROITS D'INSCRIPTION	FRAIS DE DOSSIER
TPE < 10 employés	150 €	450 €
PME < 250 employés	150 €	700 €
ETI & GE > 250 employés	150 €	1150 €

\* 50% sur le 3<sup>ème</sup> dossier et au-delà